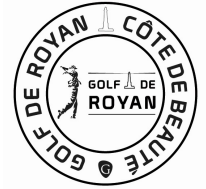




GRAND PRIX SENIORS DE ROYAN

Samedi 21 et Dimanche 22 octobre 2023



E-mail : golfderoyan@wanadoo.fr -Tél : 05 46 23 16 24

Web : www.golfderoyan.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve, répondant aux exigences des règles du statut d'amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf **et s'étant acquittés du « droit de jeu fédéral » de 35€** ou être licenciés d'une fédération étrangère reconnue. Tous les joueurs licenciés en France devront présenter **le Certificat Médical de non contre indication à la pratique du golf**. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.,

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour. Classement en brut sur l'addition des 2 tours.

Les joueurs sont répartis en 2 séries :

-1 série Messieurs : index inférieur ou égal **15,4**

-1 série Dames : index inférieur ou égal à **18,4**.

Limitation du champ : Si le **champ des joueurs** est trop important, à la date limite d'inscription les joueurs seront retenus comme suit : 1/3 maximum par la place au Mérite amateur (Dames et Messieurs), puis 1/3 par la place au Mérite Séniors (Dames et Messieurs) et enfin par ordre d'index.

Wild-cards : la Ligue Nouvelle-Aquitaine dispose de **10 Wild-Cards** pour des joueurs et joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus. La Ligue pourra céder tout ou partie de ces WC au Club organisateur, **Le nombre de participants sera dans tous les cas limité à 96.**

L'ordre du mérite et l'index pris en compte sont ceux de la date de clôture des inscriptions le vendredi 6 octobre 2023. Les joueurs non licenciés en France devront fournir une attestation d'index pour la même date.

La liste des inscrits et d'attente la liste des joueurs retenus sera publiée au plus tard 10 jours avant le début de l'épreuve sur le site du golf : www.golfderoyan.com

Classement :

- Pour la 1^{ère} place de chaque série : play-off trou par trou.
- Pour tout autre classement : sur les 18,9,6,3 et dernier trou. Si l'égalité persiste, les scores trou par trou en remontant seront comparés.
- Si avant ou pendant le play-off le Comité de l'épreuve considère que le terrain n'est plus jouable ou que les circonstances sont telles que le jeu normal est impossible, le départage se fera suivant les conditions du paragraphe b)

GOLF DE ROYAN.

7 avenue de la Palmyre 17420 saint Palais sur Mer

Tel : 05.46.23.16.24 / mail : golfderoyan@wanadoo.fr / Site : www.golfderoyan.com

Les départs : Pour le premier tour les entrants seront classés par ordre croissant et divisés en 4 blocs égaux. Le Bloc 2 partira le premier suivi du Bloc 1 puis du 3 et du 4 ..

Les horaires de départs pour le tour 1 seront disponibles sur le site du golf: www.golfteroyan.com à compter du Vendredi 20 octobre 2023 à 12h.. Les départs du deuxième tour seront disponibles sur le site la veille au soir du 2^{ème} tour.

III - ENGAGEMENTS

Inscriptions avant le vendredi 6 octobre 2023 à minuit par écrit au Golf de Royan – 7 avenue de la Palmyre 17420 Saint-Palais-sur-Mer. Aucun engagement par téléphone, ne sera pris en considération.

Les bulletins d'inscription mentionnant nom, prénom, n° de licence, sexe, âge, club, index, sont à adresser au secrétariat du golf de Royan, accompagnés du règlement par chèque à l'ordre de l'association sportive ROC GOLF ROYAN.

La journée d'entraînement gratuite est prévue la veille du premier tour, soit le vendredi 20 octobre 2023 sur réservation des départs au golf : 05 46 23 16 24.

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent **le nom, prénom, adresse, n° de licence, n° de téléphone et incluent les droits d'inscriptions** fixés comme suit :

Droits d'engagement	Adultes
Joueurs Extérieurs	90 €
Abonnés golf de Royan, non membre AS ROC	50 €
Abonnés golf de Royan, membres AS ROC	20 €

Ces droits comprennent les 2 tours de la compétition ainsi que le parcours d'entraînement du vendredi (sur réservation)

Tout joueur déclarant forfait après le mercredi 18 octobre 2023 à minuit reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

IV - TENUE

Une tenue vestimentaire correcte est exigée durant l'épreuve. A ce titre les blue-jeans, les tees shirts, les débardeurs, les shorts pour les hommes, les baggys sont interdits. **Il est de même demandé une tenue correcte pour la remise des prix.**

V - CONTROLE ANTI-DOPAGE

Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif et/ou de refus de se soumettre à un contrôle, le joueur pourra être sanctionné conformément au Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la ffgolf (lire § 4.1 du Vadémécum).

VI - REMISE DES PRIX

Au Club House, 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie.
Les 3 premiers bruts de chaque série seront récompensés.

VII - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieur à celui prévu. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.

VIII TABLEAU OFFICIEL

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel. **Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.**